

Séance du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2025

Délibération n°2025-11-Délégation de compétences au Directeur

Le conseil d'administration s'étant réuni le 3 juillet 2025 en salle du conseil du bâtiment Claudin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Rodolphe DELAUNAY ;

*Vu les statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France ;
Vu l'article L 715-2 du code de l'éducation ;*

Le quorum étant atteint ;

Le conseil d'administration délègue au Directeur sa compétence pour l'attribution de subvention à des associations d'un montant annuel apprécié sur l'année civile, inférieur à 23 000 euros.

Les crédits afférents doivent être inscrits au budget de l'année considérée.

Le Président du Conseil d'Administration,
Rodolphe DELAUNAY

Nombre de votants :27 POUR :27 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

